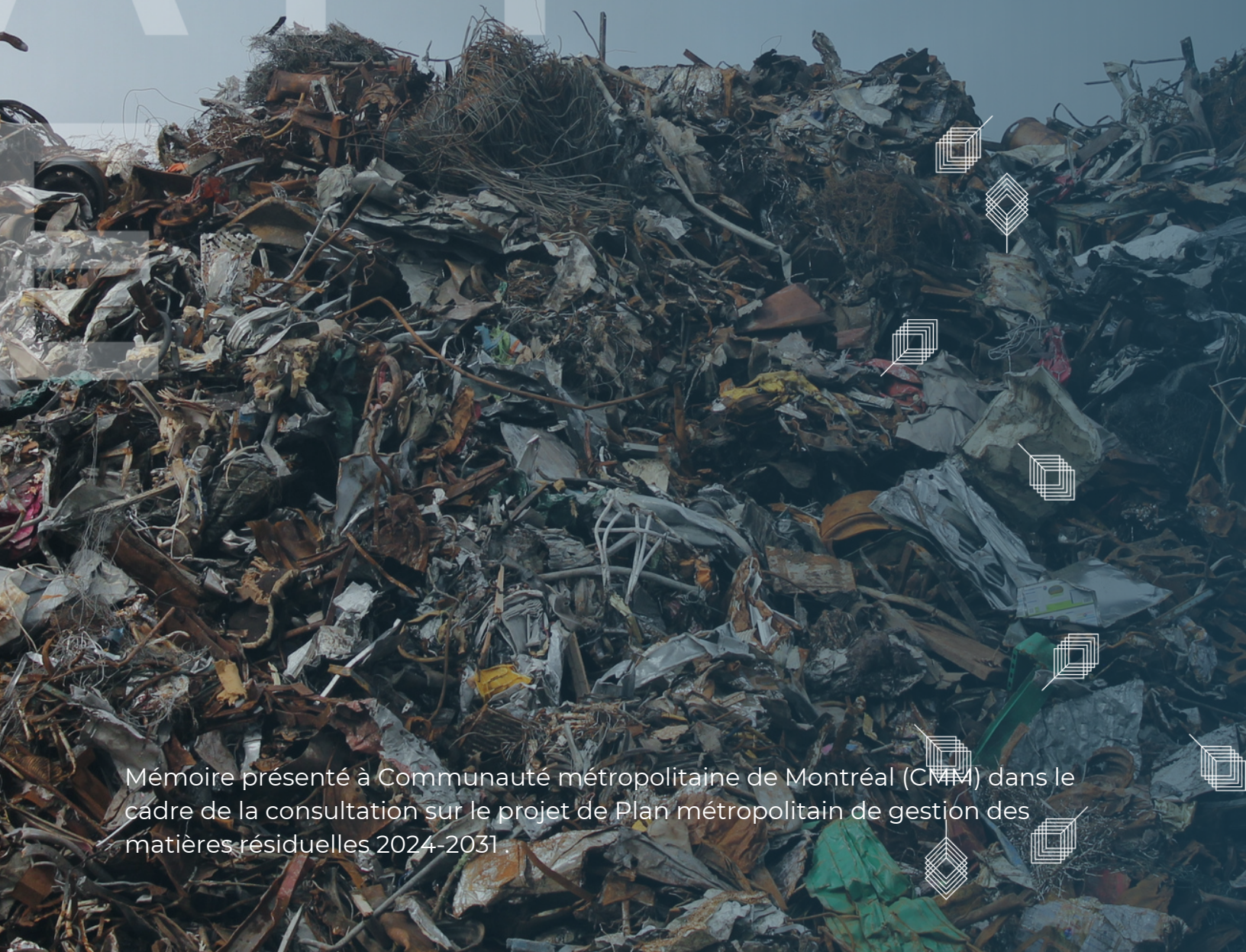


GR
AM

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031

FÉVRIER 2023



Mémoire présenté à Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre de la consultation sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031.

Table des matières

Présentation du GRAME	3
Notre équipe	3
Introduction	4
Un contrôle des circulaires intégré dans une perspective globale de gestion des matières résiduelles	4
Gestion de matières résiduelles	5
Inquiétude au sujet du traitement des boues municipales	6
Bibliographie	7
Autres ouvrages du GRAME	8

Présentation du GRAME

Alors que les changements climatiques deviennent le principal enjeu de l'humanité, et que 75 % des humains vivent en zones urbaines, le GRAME est convaincu qu'il est possible de bâtir des collectivités résilientes qui vivent dans des environnements sains et durables. C'est sa raison d'être, qu'elle porte avec un optimisme assumé.

Le GRAME prend acte du fait que les changements climatiques amplifient les inégalités sociales, et que les populations les plus vulnérables sont les plus affectées, et souvent les premières, par les changements climatiques ; il en tient compte dans ses décisions et contribue à une plus grande justice environnementale.

Le GRAME - Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement- agit en collaboration avec les citoyens, les communautés et organismes de même qu'avec les gouvernements, en intervenant sur le terrain, en déployant des programmes d'éducation et de sensibilisation et en émettant des recommandations ancrées dans la rigueur scientifique qui la caractérise depuis sa création.

Notre équipe

Carla Ramos (Baccalauréat en génie forestier - Université de l'État de São Paulo; Maîtrise en écologie - Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), chargée de projets en consommation responsable du GRAME

Femke Bergsma (DES et Maîtrise en environnement - Université de Sherbrooke), coordonnatrice du programme Éco-quartier Lachine au GRAME

Catherine Houbart (Baccalauréat en écologie - Université de Sherbrooke; Maîtrise en urbanisme - Université de Montréal), directrice générale du GRAME

Introduction

Le GRAME salue les cibles présentées au projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031, y compris les orientations 5 et 6 portant sur l'information et la sensibilisation, de même que sur l'autonomie régionale, deux composantes essentielles à une gestion des matières résiduelles efficace et durable. À travers ce mémoire, le GRAME désire commenter certains éléments précis du plan pour lesquels il estime que des ajustements ou bonifications sont requis.

Un contrôle des circulaires intégré dans une perspective globale de gestion des matières résiduelles

Le GRAME a déposé en 2019 le mémoire « [Contrôle des circulaires: Vers une démarche intégrée dans la gestion des matières résiduelles](#) », dans le cadre de la consultation publique sur le contrôle des circulaires et souhaite ici rappeler quelques-unes de ces demandes en regard de ce projet de PMGMR et tenant compte du but de réduire à 425 kg ou moins la quantité des matières éliminées par habitant par an dans le Québec (CMM, 2022).

Le GRAME signale **l'urgence** d'adopter les mesures ici mentionnées, surtout:

- de limiter la distribution des circulaires aux seules personnes intéressées à les recevoir (option d'adhésion ou « opt-in »);
- d'interdire l'usage des sacs de plastique (de tous les types) pour la distribution des circulaires;
- d'appliquer fermement ledit règlement en cas d'infraction.

Actuellement, la CMM fait de grands pas en ce sens, comme le démontrent les recommandations contenues dans le rapport relatif aux consultations sur le projet de modification du PMGMR, tout comme le projet de PMGMR 2024-2031 (CMM, 2019 et 2022). En plus de soutenir la mise en place d'un système opt-in à l'échelle de la métropole, le rapport souligne l'importance d'une démarche centrée autour d'une réduction à la source, respectueuse des ressources limitées que nous avons à disposition. Le PDGMR (2020-2025) par la Ville de Montréal va même plus loin en fixant comme objectif le zéro déchet à l'horizon 2030 (Ville de Montréal, 2020). En ce moment, tous les sous-groupes de population considérés sont, avec une forte majorité, favorables à l'adoption d'un système opt-in en ce qui a trait à la distribution des circulaires. Encore plus étonnant, une forte majorité de commerçants est également favorable à la mise en place de ce modèle (Segma Recherche, 2019).

Nous soulignons donc l'importance de voir les trois critères ci-haut se retrouver dans le règlement type (opt-in, aucun emballage plastique, peines conséquentes) et de fournir aux municipalités des outils favorisant l'application ferme de leur éventuel règlement. Nous demandons à ce que la version finale du PMGMR inclut ces considérations explicitement à la mesure 3.

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies en vue d'un meilleur contrôle du mode de distribution des circulaires à Montréal.

Gestion de matières résiduelles

En 2020, le GRAME a présenté le mémoire « [Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 Une démarche intégrée pour la gestion des matières résiduelles](#) » dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de Plan Directeur de Gestion des Matières Résiduelles (PDGMR) de l'agglomération de Montréal 2020-2025.

Les recommandations proposées dans ce mémoire se montrent encore très pertinentes pour le Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031. Ainsi, dans le cadre de la présente consultation, le GRAME :

1. Appuie fortement l'implantation des collectes bimensuelles.
2. Recommande que la Communauté Métropolitaine de Montréal se dote de modalités de priorisation des interventions dans les secteurs avec un taux de récupération plus faible.
3. Recommande une réévaluation de l'accessibilité des écocentres, en vue notamment d'une amélioration de l'accès aux usagers non motorisés.
4. Recommande d'étendre la récupération du plastique n°6 à l'ensemble des écocentres, via la collecte municipale ou par collecte itinérante dédiée.
5. Recommande d'appuyer les initiatives des citoyens et entreprises concernant l'entretien et la réparation à travers des mesures d'accompagnement, de promotion, d'échange d'expertises et de soutien logistique et d'appuyer les réparothons déjà existants. Ce soutien à l'entretien et à la réparation pourrait bien s'inscrire en complément aux mesures 5 et 7.
6. Encourage un appui financier et logistique aux initiatives et entreprises fondées sur la dématérialisation.
7. Salue l'intention de la CMM de caractériser les flux de matières résiduelles sur son territoire, tel que précisé dans la mesure 37 et recommande que cette caractérisation soit élargie aux activités se situant en aval du centre de tri, par la mise en place d'une politique de collecte de données et d'accès à l'information couvrant notamment la destination des matières récupérées.
8. Recommande la mention explicite d'un « principe de proximité » en tant qu'élément transversal au Plan directeur de gestion des matières résiduelles.
9. Salue la mise en place d'une table métropolitaine d'économie circulaire et recommande de soutenir financièrement et logistiquement la mise en place de symbioses industrielles et l'économie circulaire par :

- 1) le financement d'initiatives et de projets pilotes;
- 2) l'intégration de bâtiments et services municipaux à des initiatives de symbioses industrielles;
- 3) la mise à disposition de lieux de stockage et de transbordement afin de faciliter les flux de matières résiduelles et
- 4) une flexibilisation du zonage pour permettre des activités contribuant à la symbiose industrielle et l'économie circulaire, particulièrement le stockage temporaire de matières résiduelles en transition.

10. Recommande que le PMGMR appuie de manière explicite la tarification incitative en tant qu'outil de gestion des matières résiduelles.

11. Recommande de soutenir l'initiation de projets pilotes en tarification incitative sur son territoire dès 2024-2025.

12. Recommande que la tarification incitative constitue un élément important des futures études que prévoit le PMGMR en ce qui concerne la dimension de l'écofiscalité dans la gestion des matières résiduelles.

Inquiétude au sujet du traitement des boues municipales

À la lumière de [ses travaux portant sur la pollution des eaux usées par les microfibres de textiles synthétiques](#), le GRAME soulève son inquiétude quant à la pollution des terres agricoles que peut engendrer l'épandage de boues municipales contaminées par les microplastiques. En effet, les microplastiques, dont principalement des microfibres de textiles synthétiques, mais aussi des résidus de pneus, de peinture pour routes et autres microparticules de tous horizons, sont acheminés en quantités astronomiques dans les stations d'épuration. Des études témoignent de la contamination des terres agricoles engraisées aux boues d'épuration (Lofty et al., 2022), ainsi que l'intégration de ces microplastiques dans la chaîne alimentaire qui en découle.

Le GRAME reconnaît que la valorisation des boues comme matière fertilisante est intéressante et répond aux principes d'économie circulaire, mais demande à la CMM de bien évaluer cette pollution collatérale avant d'encourager davantage la valorisation des boues par l'épandage. Le GRAME ne souhaite par ailleurs pas que cette option soit éliminée d'emblée devant ce risque, car ses nombreux avantages méritent qu'on l'évalue adéquatement.

Bibliographie

- CMM (Commission Métropolitaine de Montréal) (2019). « Rapport de consultation publique de la Commission de l'Environnement : Projet de modification du Plan Métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 ». En ligne. 74 pages. http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/consultation/pmgmr/rapport_consultation_design.pdf
- CMM (Communauté Métropolitaine de Montréal) (2022). « Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 ». En ligne. 129 pages. https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2022/11/PMGMR_F.pdf
- Dupont, L. & Lauras, M. (2007). «Logistique inverse: un maillon essentiel du développement durable». Revue française de gestion industrielle, Association française de gestion industrielle, 26 (2), p. 5-36.
- EDDEC (Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire) (2019). « Économie circulaire ». En ligne. <http://institutedec.org/themes/economie-circulaire/>
- Municipalité de Potton (2019). « Information concernant les matières résiduelles en 2019 ». Document Web. Repéré à https://potton.ca/wp-content/uploads/2017/05/GMR_FR_EN_final-15-janvier.pdf
- Segma Recherche (2019). « Sondages d'opinion sur la distribution des circulaires sur le territoire de la Ville de Montréal ». Étude réalisée dans le cadre de cette consultation de la Ville de Montréal Rapport. 60 pages. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_SEGMA_CIRCULAIRES_20190918.PDF
- Radio-Canada (2018). « Mal recycler coûte cher aux Canadiens », Radio-Canada. En ligne. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1093646/recyclage-couts-contamination-vancouver-st-john-champions-tri>
- Ville de Montréal (2020). « Stratégie du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025. Montréal, zéro déchet ». En ligne. 36 pages. https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/506d1813e780060c7eabf271332f0aa62f1d95e1/original/1598629963/PDGMR-Strategie_finale.pdf_16af171b96b0c173aebfa33b8909f9d7?X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNQAKIOR7VAOP4%2F20230203%2Fca-central-1%2Faws4_request&X-Amz-Date=20230203T161347Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=33ea5d3f4c69ff47b7e298c6bcb922ee7de1ce6dc4352794af364eb12763076d

Autres ouvrages du GRAME

GRAME (2019). « Contrôle des circulaires: Vers une démarche intégrée dans la gestion des matières résiduelles ». Mémoire déposé dans le cadre de de la consultation publique sur le contrôle des circulaires. 14 pages. Repéré à http://grame.org/MemoireCirculaires_GRAME_2019-10_FINAL.pdf.

GRAME (2020). « Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 Une démarche intégrée pour la gestion des matières résiduelles ». Mémoire déposé dans le cadre de de la consultation publique sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal en janvier 2020. 22 pages. Repéré à http://grame.org/MemoirePDGMR_FINAL_20200120.pdf.

GRAME (2022). « Les microfibres textiles en plastique : Une revue de leurs impacts et des solutions de rétention ». 35 pages. Repéré à <https://grame.org/wp-content/uploads/2022/12/Bilan-projet-installation-filtres-microfibres.pdf>

